



**Forum: TVA**

**Topic: Refacturation auto - fin de leasing**

**Subject: Re: Refacturation auto - fin de leasing**

Posté par: michaeld

Contribution le : 2/10/2006 19:59:03

@ f : c'est vrai qu'on peut toujours essayer et espérer qu'il n'y ait pas de contrôle ou que le contrôleur soit compatissant.

Mais, dans le pire des cas, il y aura la rectification, intérêts et amende. De +, la TVA non-déductible aurait pu être mise en frais déductibles à 75%.

Et si le client à qui vous avez essayé de faire faire quelques économies n'est pas gentil, il pourrait se retourner contre vous pour que vous payiez l'amende à sa place.

MD